

inser**action**

AMO / Un service d'inser'action asbl



Rapport d'activité 2017

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------------|--|-----------------------------|
| 1 | Présentation de l'institution | Erreur ! Signet non défini. |
| 2 | Organisation du service | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.1 | L'équipe | 5 |
| 2.2 | Les moyens | 5 |
| 2.2.1 | <i>Subventions</i> | 5 |
| 2.2.2 | <i>Locaux</i> | 6 |
| 2.3 | La Commune de Saint-Josse | 6 |
| 3 | Nos missions..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 3.1 | L'aide individuelle, le travail psychosocial | 8 |
| 3.1.1 | <i>Recensement</i> | 8 |
| ➤ | <i>Le registre des premières demandes</i> | 9 |
| ➤ | <i>Les dossiers de la permanence</i> | 9 |
| 3.1.2 | <i>La scolarité</i> | 10 |
| 3.1.3 | <i>L'aide administrative</i> | 11 |
| 3.1.4 | <i>Soutien à l'éducation</i> | 12 |
| 3.2 | L'aide collective et communautaire | 13 |
| 3.2.1 | <i>Le Vivre ensemble.....</i> | 14 |
| 3.2.1.1 | <i>Les activités socio-éducatives</i> | 15 |
| 3.2.1.2 | <i>Les activités de vacances.....</i> | 19 |
| 3.2.1.3 | <i>Les ateliers</i> | 20 |
| 3.2.1.3.1 | <i>Atelier Théâtre</i> | 20 |
| 3.2.1.3.2 | <i>Atelier Jeux de Société</i> | 22 |
| 3.2.1.3.3 | <i>Atelier Informatique</i> | 23 |
| 3.2.1.4 | <i>L'école de Natation</i> | 23 |
| 3.2.1.5 | <i>Journal et Site Internet</i> | 25 |
| 3.2.1.6 | <i>Projets ponctuels</i> | 26 |
| 3.2.1.7 | <i>Les journées familiales</i> | 27 |
| 3.2.1.8 | <i>DSQ : Développement social du quartier.....</i> | 28 |
| 3.2.2 | <i>La scolarité</i> | 29 |
| 3.2.2.1 | <i>L'école des devoirs</i> | 29 |
| 3.2.2.2 | <i>Les remédiations</i> | 31 |
| 3.2.2.3 | <i>L'alphabétisation</i> | 31 |
| 3.2.3 | <i>Violences faites par la société d'accueil aux populations issues de l'immigration</i> | 32 |
| 3.2.3.1 | <i>Les activités socio-éducatives</i> | 33 |
| 3.2.3.2 | <i>La formation des jeunes.....</i> | 33 |

| | | |
|------------|---|------------------------------------|
| 3.2.4 | <i>La problématique de l'enfant roi</i> | 33 |
| 4 | Nous nous formons... .. | Erreur ! Signet non défini. |
| 5 | Conclusion..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 6 | Annexes | Erreur ! Signet non défini. |
| 6.1 | Tableau des proportions des premières demandes | 37 |
| 6.2 | Tableau des proportions des dossiers | 38 |
| 6.3 | Taux de présence | 38 |
| 6.3.1 | <i>Juniors</i> | 38 |
| 6.3.2 | <i>Castors</i> | 38 |
| 6.3.3 | <i>Grands</i> | 39 |
| 6.3.4 | <i>Théâtre</i> | 39 |
| 6.3.5 | <i>Jeux de société</i> | 39 |
| 6.3.6 | <i>Informatique</i> | 39 |
| 6.3.7 | <i>Ecole de natation</i> | 40 |
| 6.3.8 | <i>Ecole des devoirs</i> | 40 |

1 PRESENTATION DE L'INSTITUTION

Inser' action est une Asbl qui a pour objet social :

« ... Dans le cadre du décret du 04 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, de gérer, conformément aux missions dévolues par le Gouvernement de la Communauté Française, un service d'aide en milieu ouvert.

L'association agit en faveur des jeunes et des familles, elle organise une aide individuelle et familiale, mais également des activités collectives, elle mène et développe des projets susceptibles d'améliorer l'environnement social des jeunes.

L'association veut développer et promouvoir la démocratie, la tolérance, la non-violence et le dialogue.

Elle inscrit son action dans le cadre de la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire. Elle agit avec le plus grand respect des qualités et du potentiel de la population au service de laquelle elle se met.

Inser' action asbl est agréée comme service d'Aide en Milieu Ouvert par le Gouvernement de la Communauté Française sur base **du Décret de l'Aide à la Jeunesse du 4 mars 1991 et de l'Arrêté du 15 mars 1999 du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'aide en milieu ouvert.**

Le service d'aide en milieu ouvert a pour mission l'aide préventive, tant sociale qu'éducative, au bénéfice des enfants et des jeunes visés à l'article 2 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, ci-après dénommés «jeune» ou «jeunes», dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social et familial. L'aide spécialisée comprend l'aide individuelle et l'action communautaire.

L'aide individuelle comprend prioritairement : 1° un travail d'écoute; 2° une orientation; 3° un accompagnement; 4° un travail de conciliation visant la restauration du lien avec la famille et son environnement; 5° un soutien à la famille et aux familiers du jeune dans l'exercice de leurs compétences parentales et éducatives; 6° une intervention socio éducative. § 2. Elle exclut toute prise en charge de type psychothérapeutique. § 3. Elle est gratuite. § 4. Le bénéficiaire peut, à tout moment, mettre fin à l'aide. Néanmoins, le service veille à ce que le relais vers tout service approprié, tel que visé à l'article 36, § 2, 1°, du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, soit assuré, notamment, afin d'éviter que le jeune ne se mette en danger.

L'action communautaire vise, en améliorant l'environnement social des jeunes, à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs. Elle repose sur un diagnostic social de la zone d'action du service. Celui-ci est actualisé tous les 3 ans et se base entre autre sur un travail d'analyse des demandes individuelles et collectives ainsi qu'un travail d'analyse du milieu de vie des jeunes. Suite à cela, le service développera des actions collectives ayant un caractère transitoire visant notamment un soutien à la parentalité.

2 ORGANISATION DU SERVICE

2.1 L'équipe

En 2017, l'équipe était composée de :

1 directeur mi-temps

1 responsable pédagogique temps-plein

2 travailleurs psychosociaux, soit 1,75 ETP (équivalent temps plein)

6 éducateurs, soit 5,5 ETP

1 secrétaire

1 économiste

Soit un total de 10,75 ETP.

Ces emplois sont financés grâce à la subvention de :

L'Aide à la Jeunesse (3,75 ETP) + 1 emploi « Rosetta » + 0,5 « renfort administratif »

Actiris, via le programme ACS (4 ETP)

Le Fonds Mirabel (1,5 ETP).

Il y a une certaine polyvalence dans notre équipe, les travailleurs psychosociaux et le personnel administratif participant aux activités éducatives, au camp et à l'aide aux devoirs tandis que le personnel éducatif participe au travail de rue et à certaines interventions auprès des jeunes ou dans les familles.

2.2 Les moyens

2.2.1 Subventions

Notre association a bénéficié en 2017 de diverses subventions :

| | | |
|--|---|---|
| Communauté Française, Aide à la Jeunesse | → | fonctionnement et personnel |
| Fonds Maribel | → | Personnel |
| ONE - agrément école des devoirs | → | fonctionnement |
| Région Bruxelloise, Actiris | → | personnel ACS |
| Région Bruxelloise, Cohésion sociale | → | Fonctionnement et défraiement des volontaires |
| Région Bruxelles Capitale - sport natation | → | fonctionnement |
| Commune de Saint-Josse-Ten-Noode | → | fonctionnement |

Les comptes 2017 consultables sur le site de la BNB (centrale des bilans) font apparaître une charge salariale d'environ 525.000€ alors que les frais de fonctionnement atteignent environ 98.000€. L'ensemble de ces dépenses ont été couvertes en 2017 par les subsides dont nous avons bénéficiés.

Les frais de fonctionnement représentent donc 16% des dépenses réalisées en 2017, les moyens en fonctionnement dont nous disposons donc, compte tenu du personnel en place, nous paraissent défavorables.

2.2.2 Locaux

Nous disposons de deux rez-de-chaussée distants d'une centaine de mètres à la rue Saint-François.

Au numéro 48 se situe le siège social et la permanence psychosociale. Les locaux sont en « enfilade » et se montrent trop exigus, il n'y a que peu d'espace pour l'accueil des personnes venant nous solliciter (salle d'attente dans le couloir,..)

Au numéro 10 nous organisons les activités collectives et communautaires. Ici également, les locaux sont peu adaptés pour recevoir l'ensemble du personnel éducatif et accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le local de l'école des devoirs et des activités éducatives d'intérieur se trouve au sous-sol. Nous avons déjà été plusieurs fois victime d'un débordement des égouts qui a inondé ce local rendant celui-ci inaccessible pendant plusieurs jours.

Au niveau des moyens nous souffrons donc d'un déficit de moyens en fonctionnement et de locaux trop exigus, mal adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles que nous accueillons. De plus, la séparation de nos activités en 2 implantations pose un certain nombre de problèmes de gestion.

2.3 La Commune de Saint-Josse

Saint-Josse-Ten-Noode est la commune la plus petite en superficie de la Région bruxelloise (1,14 km² et 2,3 % de la population de la Région y réside).

La commune de Saint-Josse compte 27.115 habitants en 2017, soit 17 % de plus qu'il y a dix ans.

Selon l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles, Saint-Josse-Ten-Noode est la commune la plus «jeune» de la Région de Bruxelles-Capitale. On y compte beaucoup de moins de 20 ans (24,4%) et une faible proportion de plus de 65 ans (8,1%). La proportion d'isolés (47,6 %) est proche de la moyenne régionale. Il s'agit toutefois souvent d'hommes seuls, ce qui est atypique. Les familles avec enfants représentent 24,2 % de la population et les familles monoparentales représentent 12,4%.

En 2017, 11 777 personnes, soit 43,4 % de la population de Saint-Josse-Ten-Noode, ont une nationalité étrangère (la moyenne régionale est de 34,8 %). Saint-Josse-ten-Noode est en effet l'une des communes avec la plus importante part de personnes de nationalité étrangère.

Principales nationalités étrangères au 01/01/2015¹

| <u>Pays</u> | <u>Nombre</u> |
|-------------|---------------|
| Bulgarie | 1393 |
| Roumanie | 1343 |
| Maroc | 1.154 |
| Turquie | 1.003 |
| France | 883 |
| Espagne | 837 |
| Pologne | 643 |
| Italie | 639 |
| RDC | 273 |
| Portugal | 204 |

¹ <http://ibsa.brussels/fichiers/publications/bru19/St-Josse-ten-Noode.pdf>

Le taux de chômage communal est largement supérieur à la moyenne de la Région, concerne tous les âges et plus particulièrement les jeunes. La proportion de la population qui vit d'un revenu d'intégration sociale ou d'une allocation de remplacement est extrêmement élevée à tous les âges.

Principaux indicateurs du marché du travail en 2016²

| | <u>Saint-Josse-Ten-Noode</u> | <u>Région Bruxelles Capitale</u> |
|--|-------------------------------------|---|
| | % | % |
| Taux d'emploi | 42.2 | 49 |
| Taux de chômage des femmes | 31.1 | 20.8 |
| Taux de chômage des hommes | 27.6 | 19.4 |
| Taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) | 36.5 | 30.8 |
| Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) | 49.9 | 63 |

² http://ibsa.brussels/fichiers/publications/bru19/ibsa_cc_St-Josse-ten-Noode.pdf

3 NOS MISSIONS

La réglementation en vigueur définit le travail d'aide individuelle :³

§ 1^{er}. *L'aide individuelle comprend prioritairement :*

1° un travail d'écoute;

2° une orientation;

3° un accompagnement;

4° un travail de conciliation visant la restauration du lien avec la famille et son environnement;

5° un soutien à la famille et aux familiers du jeune dans l'exercice de leurs compétences parentales et éducatives;

6° une intervention socio-éducative.

§ 2. *Elle exclut toute prise en charge de type psychothérapeutique.*

§ 3. *Elle est gratuite.*

§ 4. *Le bénéficiaire peut, à tout moment, mettre fin à l'aide. Néanmoins, le service veille à ce que le relais vers tout service approprié, tel que visé à l'article 36, § 2, 1°, du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, soit assuré, notamment, afin d'éviter que le jeune ne se mette en danger.*

3.1 L'aide individuelle ou travail psychosocial

2 travailleurs sont affectés au travail psychosocial (1,75 équivalent temps plein).

1 secrétaire assure le travail administratif et le premier accueil.

L'activité psychosociale est organisée au 48, rue Saint-François depuis 1995 sous la forme de permanences libres d'accès ou sous forme de rendez-vous.

Les travailleurs se déplacent également au domicile des familles et des jeunes. Une collaboration importante est organisée avec les travailleurs affectés au travail éducatif, collectif et communautaire.

Les travailleurs sociaux proposent :

-des informations et des conseils sur différentes matières réglementaires : droit scolaire, des étrangers, de la jeunesse ;

-des informations et un accompagnement dans la recherche de crèches, écoles de devoirs, activités sportives et de jeunesse, spécialistes (logopèdes, psychologue, centre de santé mentale), d'écoles, etc...

Une écoute et un accompagnement des jeunes et des familles en ce qui concerne les problématiques éducatives.

Un premier accueil et une réorientation éventuelle pour des demandes qui ne relèvent pas de nos compétences (après une présentation du service).

3.1.1 Recensement de l'activité de la permanence psychosociale en 2017

Pour rendre compte de l'activité psychosociale nous nous sommes servis du registre établi dans le cadre de la circulaire relative à la mise en œuvre de l'arrêté **du 15 mars 1999 relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'aide en milieu ouvert** de l'administration de l'Aide à la Jeunesse qui nous invite à faire en sorte à ce que *toute sollicitation faite au service ainsi que les réponses apportées soient recensées dans un registre des demandes qui mentionne :*

- *La date de la demande*
- *Le canal d'accès (téléphone, permanence,...)*
- *Le demandeur*

³ Arrêté du 15 mars 1999 du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'aide en milieu ouvert

- La nature de la demande
- Le traitement de la demande
- La mention d'ouverture ou non d'un dossier

➤ Les premières demandes :

Consignées dans le registre, elles sont enregistrées de la façon suivante : coordonnées des personnes que nous rencontrons, nature de la(les) demande(s), le type d'aide et/ou de démarches effectuées avec et pour eux ainsi que les dates où nous les avons rencontrées.

En 2017, nous avons répertorié 211 premières demandes qui, dans certains cas, ont nécessité l'ouverture d'un dossier. Sur ces 211 premières demandes certaines sont multiples, c'est-à-dire qu'elles nécessitent plusieurs champs d'investigation, pour un total de 268 demandes d'intervention.

Les premières demandes sont réparties comme suit :

| Catégorie | Nombre de demandes |
|------------------------------------|--------------------|
| Aide administrative | 90 |
| Scolarité | 117 |
| Recherche d'activités | 23 |
| Recherche de soutien scolaire | 16 |
| Soutien à l'éducation | 6 |
| Job étudiant | 10 |
| Suivi Menas | 2 |
| Difficultés de couple | 2 |
| Recherche de logopède | 1 |
| Recherche de soutien psychologique | 1 |
| Total | 268 |

➤ Les dossiers de la permanence :

Ce sont des premières demandes qui de par leur nature nécessitent un suivi approfondi et régulier étalé sur du moyen ou long terme et qui par conséquent nécessitent l'ouverture d'un dossier.

En fin d'année 2017, nous avons 54 dossiers « familles » actifs que nous pouvons comptabiliser comme étant 83 dossiers « enfants » (car 83 enfants suivis). Sur ces 54 dossiers, 11 ont été ouverts en 2017. Nous avons également clôturé 5 dossiers durant l'année 2017.

Les demandes issues des dossiers se répartissent comme suit :

| Catégorie | Nombre de demandes |
|-------------------------------|--------------------|
| Aide administrative | 43 |
| Scolarité | 43 |
| Recherche d'activités | 7 |
| Recherche de soutien scolaire | 3 |
| Soutien à l'éducation | 15 |
| Droit des étrangers | 6 |
| Total | 117 |

Aussi bien au niveau des premières demandes que dans le suivi de nos dossiers, nous remarquons que les principales problématiques sont la scolarité, les démarches administratives et le soutien à l'éducation.

3.1.2 La scolarité

La majorité des demandes que nous recevons touchent à la scolarité et aux problématiques qui y sont liées. Elles visent le changement d'école, la recherche de soutien scolaire, les inscriptions, les exclusions, le décrochage scolaire, les allocations et prêts d'études...

Une part importante du travail est de pouvoir informer et vulgariser le droit scolaire. Il est primordial de pouvoir fournir des informations pertinentes et d'accompagner les élèves et leurs parents dans les démarches utiles et nécessaires.

Nous sommes parfois confrontés au désarroi des parents quand leur enfant est orienté vers l'enseignement spécialisé. Dès lors, nous les informons sur ce type d'enseignement. A la demande, nous les accompagnons également dans les démarches antérieures à cette transition comme lors des bilans cognitifs, des rencontres avec les spécialistes ainsi que pour la recherche d'écoles adaptées.

Rappelons que la majorité de notre public est issu de l'immigration.

Nous constatons que certains parents ont du mal à suivre la scolarité de leurs enfants et ce pour plusieurs raisons : d'une part, ils souffrent d'une non maîtrise de la langue de l'enseignement, ensuite, certains parents éprouvent des difficultés à obtenir une image claire de la situation scolaire de leurs enfants.

On peut mettre en exergue que le système de la Fédération Wallonie-Bruxelles accueille une importante population d'élèves d'origine immigrée (22,2%), comparativement à la moyenne dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) (12,6%). Le système flamand accueille lui 14% d'élèves issus de l'immigration.

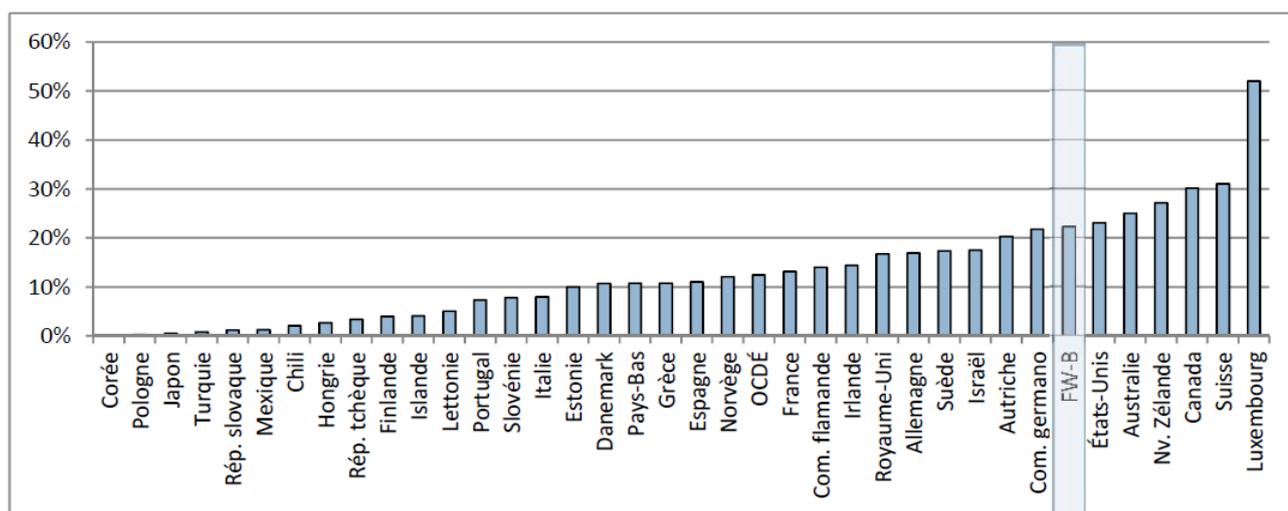


Tableau représentant la proportion des élèves issus de l'immigration pour chaque pays de l'OCDE : « Les compétences des jeunes de 15 ans en sciences, en mathématique et en lecture » dans les cahiers des sciences de l'éducation n°37- décembre 2017 page 106 et 107.

Notons également, d'après le Centre d'Action Laïque (CAL) dans le livre « L'école (in)égale » que « *Le principal facteur pour expliquer l'écart des compétences scolaires entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration est indubitablement le statut socioéconomique des parents (indicateur puissant des résultats tant en mathématiques, qu'en sciences et en lecture). Les élèves issus de l'immigration viennent souvent de familles se trouvant dans une situation socioéconomique moins favorable que les élèves autochtones et obtiennent donc des*

résultats moins élevés. La langue parlée à la maison joue aussi un rôle déterminant : les élèves qui parlent la langue enseignée à l'école obtiennent souvent de meilleurs résultats que ceux qui ne la parlent pas. L'orientation scolaire joue également un rôle : les enfants de parents peu qualifiés et d'immigrés sont surreprésentés dans l'enseignement technique et professionnel et sous-représentés dans les branches de l'enseignement général.... ». (L'école (in)égale, « l'enseignement face au défi de l'inégalité », Le CAL 2011, p15).

Nous rencontrons également des problématiques liées aux comportements des jeunes à et vis-à-vis de l'école : absentéisme, désobéissance, irrespect envers leurs professeurs,...

De nos jours, c'est la figure même de l'école qui est mise à mal pour différentes raisons.

Citons Jean-Pierre Lebrun, psychanalyste, qui s'exprime autour de la légitimité de l'école aujourd'hui : *« ce qui aggrave le problème, c'est que l'école ne trouve plus, dans le discours social entièrement voué à l'égalitarisme, l'appui qu'elle est en droit d'attendre pour assurer la légitimité de son intervention. Moyennant quoi, l'école est prise en tenaille entre la famille qui cherche à lui imposer son modèle de fonctionnement et la société qui, sans le vouloir peut-être, contribue néanmoins à sa manière à dévaloriser l'exigence du vivre ensemble ».*

Notons également que les écoles sont parfois choisies par les parents par rapport à leur localisation et non par rapport au projet d'établissement. Peu de parents connaissent le projet de l'école où leurs enfants sont inscrits. Des informations circulent toutefois entre parents sur la qualité de l'enseignement prodigué dans certaines écoles. Ils orientent donc leur choix sur base de ces informations colportées.

Le parcours des parents (origine, statut social, pratiques culturelles,...) a également une influence sur le mode d'apprentissage de leur(s) enfant(s).

Une étude de l'OCDE précise que *" Les faibles performances académiques se retrouvent chez la plupart des élèves issus de l'immigration mais plus particulièrement chez les élèves immigrés de la première génération. Jusqu'à 51 % des élèves immigrés de la première génération n'ont pas réussi à atteindre le seuil de compétence en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences en 2015, contre 28 % des élèves qui ne sont pas issus de l'immigration. (...) Les élèves issus de l'immigration sont également légèrement moins susceptibles que les élèves autochtones d'éprouver un sentiment d'appartenance fort vis-à-vis de l'école (en moyenne dans les pays de l'OCDE, les élèves issus de l'immigration ont 1.25 fois plus de risque d'éprouver un sentiment d'appartenance à l'école faible que les élèves autochtones)."*⁴

3.1.3 L'aide administrative

Elle représente également une grande part de nos demandes tout au long de l'année. Ces demandes concernent généralement une aide sociale (CPAS, chômage,...), une recherche de logement, de colis alimentaires, une aide juridique (droit du logement, pension alimentaire,...)... Il s'agit parfois d'une aide à la lecture ou à la traduction d'un courrier, d'une facture,... Certaines de ces demandes ne concernent pas directement l'aide à la jeunesse, comme par exemple la recherche de logement. Toutefois, vu que des parents sont à l'origine de ces demandes, nous ne pouvons nier que les enfants en seront des bénéficiaires secondaires et qu'en répondant favorablement à ces demandes, nous agissons dans l'intérêt des enfants.

Si l'aide administrative représente une telle part de nos demandes, c'est dû au fait que la plupart des gens qui viennent nous trouver ne maîtrisent pas la langue française. La majorité de notre public n'est pas en mesure de rédiger ou même de comprendre le contenu d'un courrier. Il y a d'une part la non maîtrise de la langue française ensuite vient la méconnaissance de l'outil Internet et de l'ordinateur.

⁴ Bien-être à l'école : L'OCDE pointe les déceptions des jeunes issus de l'immigration, François Jarroud, www.cafepedagogique.net, 2018

Nous sommes sollicités pour rédiger des mails, imprimer des attestations obtenues via lecteur de carte, remplir des formulaires en ligne telles que des demandes d'allocations d'études,... Dans certains cas, réaliser ces démarches avec les parents qui nous sollicitent nous permet d'échanger avec eux autour de la scolarité de leurs enfants et parfois cela débouche sur un questionnement de la part de ceux-ci ou sur l'expression de leurs inquiétudes.

Voici quelques exemples de situations initiées par une demande dite administrative débouchant ensuite sur un suivi ou sur d'autres demandes :

Une dame vivant à proximité de l'AMO est venue nous consulter car elle souhaitait écrire une lettre à sa société de logement pour demander une autorisation de travaux. Comme il s'agit d'une voisine et ayant des enfants nous avons accepté de l'aider.

Peu de temps après cette aide, Madame est revenue nous voir. Son fils ayant eu un souci à l'école, il risquait l'exclusion définitive. Nous l'avons alors accompagnée à l'audience et nous avons pu mettre en place une aide afin que la scolarité de l'enfant se passe au mieux. Depuis lors, même si elle n'habite plus le quartier, elle revient de temps en temps donner des nouvelles mais aussi demander une aide en cas de besoin.

Une maman divorcée ayant un jeune de 15 ans est venue nous voir pour des questions administratives (vu sa non-maitrise de la langue française) et depuis l'année passée, au vu les difficultés rencontrées par son fils à l'école, nous l'avons accompagnée aux rendez-vous chez le titulaire. La situation empirait à l'école : Nous avons commencé par proposer des remédiations au sein de notre AMO (séances qui l'ont aidé durant l'année scolaire précédente) et grâce à un travail de collaboration, nous avons pu l'aider à changer d'option et d'école. Depuis cet instant, la situation s'améliore notablement.

Lorsque les demandes sortent du cadre de l'aide à la jeunesse, nous orientons les demandeurs vers des services sociaux plus généraux comme le Service Social du Quartier 1030 par exemple.

3.1.4 Soutien à l'éducation

Nous sommes confrontés à une série de situations familiales graves dans lesquelles les enfants ne vivent pas dans un environnement éducatif épanouissant. Souvent les parents sont séparés, les enfants manquent de cadre au niveau éducatif, ce qui peut se traduire par l'émergence d'une violence entre les enfants (frères et sœurs) ou entre les parents et leurs enfants. Ces jeunes vivent dans une ambiance très préoccupante pour leur avenir. Citons par exemple le cas de certains enfants adolescent(e)s qui dorment encore avec leur maman ou ces enfants qui fonctionnent en termes de revendications et d'exigences... Nous sommes là pour écouter et soutenir. Nous intervenons parfois à domicile en moment de crise, mais nous sommes conscients qu'aborder l'éducation est un sujet extrêmement sensible à évoquer avec les parents. Nous constatons dans notre pratique l'impact du modèle éducatif de l'enfant « roi » ou de l'enfant « tyran », modèle dans lequel les figures d'autorité n'ont ni légitimité, ni poids symbolique. Nous sommes parfois confrontés à des situations de maltraitance ou de négligence.

Certains parents laissent le choix aux enfants et n'imposent plus les leurs :

- Durant le 6^{ème} primaire, les parents doivent remplir un formulaire unique d'inscription en choisissant plusieurs écoles pour la 1^{ère} commune. Nous avons constaté un certain nombre de fois que ce ne sont pas les parents qui choisissent selon leurs propres critères les écoles à noter, mais les enfants qui choisissent les écoles où ils sont éventuellement d'accord d'aller;
- L'orientation scolaire : le parent est là pour encadrer son enfant, le conseiller, essayer de lui offrir un avenir le plus serein possible. En général le parent a son idée du parcours scolaire qu'il aimerait que son enfant

suive mais dans la pratique, nous observons que c'est le jeune qui décide s'il redouble ou pas et s'il s'oriente en enseignement technique ou professionnel.

Nous pouvons également mettre en lien les difficultés scolaires avec la problématique de l'enfant-roi : les parents n'arrivent plus à exercer leur autorité : nous constatons que les parents n'arrivent parfois pas à obtenir le journal de classe de leur enfant ou qu'ils n'arrivent pas à les lever pour aller à l'école. De cela découle de l'absentéisme, parfois du décrochage scolaire et souvent, même si certains parents ne cautionnent pas l'absence de l'enfant, ils la justifient quand même auprès de l'école afin que leur enfant n'ait pas de problème et ne devienne pas élève libre. Cela crée un cercle vicieux où le jeune est renforcé positivement lors de ses absences justifiées (voire validées) par ses parents.

L'écoute a une grande importance dans le soutien aux parents car malheureusement à part écouter, conseiller, faire remarquer aux enfants que leur comportement n'est pas normal et amener une réflexion chez les parents, nous sommes limités dans notre action.

Comment les parents peuvent-ils arriver à faire autorité après des années où cela ne fut pas le cas. Même dans les familles suivies par un juge de la jeunesse, celui-ci ne fait parfois plus figure d'autorité légitime, le jeune ne craignant plus ni famille, ni police, ni juge. Or, cette position de jeune essayant d'être déjà un adulte responsable et autonome est en réalité très dure à porter. Ces jeunes-là sont souvent en souffrance car rien ne vient plus faire barrière et ils ne sont pas outillés pour appréhender la vie d'adulte et de citoyen responsable.

Une difficulté que nous rencontrons est le manque de structures et de places disponibles pour accueillir les enfants en difficultés scolaires. Notre école des devoirs est complète chaque année et nous avons une liste d'attente assez importante. Il s'agit parfois d'un véritable parcours du combattant lorsque nous devons trouver des places dans une autre école des devoirs ou pour un soutien scolaire. Il faut en effet que des places soient disponibles, tenir compte de la distance à parcourir, de la réalité socio-économique de notre public,... Notons aussi que certains parents ne se rendent compte des difficultés de leurs enfants que tardivement et trouver une structure en milieu d'année scolaire est chose presque impossible.

3.2 [L'aide collective et communautaire](#)

L'arrêté du 15 mars 1999 relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'aide en milieu ouvert, précise que « **l'action communautaire de tout service AMO repose nécessairement sur un diagnostic social de la zone d'action du service ...** »

Le diagnostic social repose sur plusieurs éléments. Il s'agit en premier lieu de mettre en lumière les problématiques vécues par la population prise en charge en identifiant ses caractéristiques, ses forces et ses faiblesses. Une fois les problématiques identifiées, nous émettons des hypothèses sur leurs causes éventuelles. Nous tentons dès lors de vérifier la véracité de nos hypothèses en menant une enquête plus approfondie afin de pouvoir développer des actions pour agir sur ces problématiques.

Le diagnostic social doit être actualisé au minimum tous les trois ans et doit être la base de l'action communautaire développée par tout service AMO. Cette action communautaire vise à améliorer l'environnement social des jeunes, à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs ainsi qu'à développer une dynamique de réseau. Nous avons évalué et actualisé cet outil en mars 2017.

Les difficultés principales mises en exergue par notre diagnostic social sont :

- Le vivre ensemble à cause d'incivilités, de violences, d'insalubrité, de la configuration du quartier (prostitution,...), de l'individualisme croissant,....

- La scolarité à cause de l'isolement social, du manque de maîtrise de la langue française par les parents, de manque de moyens des écoles, ...
- Violences faites par la société d'accueil aux populations issues de l'immigration : sentiment d'exclusion, accès à la langue, problèmes d'identité (Belge mais d'origine étrangère),...
- L'enfant roi du fait de l'abandon dans nos sociétés du modèle ancien de l'assujettissement des enfants au profit d'un modèle éducatif égalitaire.

L'arrêté du 15 mars 1999 prévoit également que « *les actions collectives avec les jeunes ont un caractère transitoire pour ceux-ci. Elles doivent, si nécessaire, les aider à rejoindre les structures existantes* ».

Or, ce côté transitoire que doivent revêtir nos actions collectives nous semble difficilement réalisable.

En effet, il faut tenir compte de plusieurs facteurs.

D'une part les problématiques existantes ne peuvent se « résoudre » en quelques mois. Elles demandent un travail de longue haleine. Pallier les difficultés scolaires, travailler sur le respect de l'autre, sur la reconnaissance de chacun, fournir les outils pour que les jeunes que nous accueillons puissent devenir des citoyens accomplis, tout cela se travaille durant une bonne partie de l'enfance et l'adolescence.

Il est également important de souligner qu'il n'existe que peu de structures sur Saint-Josse pouvant répondre à ce genre de problématiques et que, de ce fait, les places y sont restreintes. Si nous analysons nos listes d'attentes, nous observons que plus de cent jeunes s'y trouvent.

Enfin, nous sommes implantés dans le quartier depuis plus de 25 ans. Notre institution rassemble plus de 150 jeunes par semaine, favorise la rencontre, la découverte et l'échange des uns envers les autres, enfants, parents et professionnels que ce soit via des moments formels ou informels. Notre public a surtout besoin de repères et nous tentons de lui en fournir au quotidien.

3.2.1 Le Vivre ensemble

Le vivre ensemble n'est pas une chose aisée. Il nécessite en effet la reconnaissance de l'autre et le respect mutuel, ce qui est de moins en moins évident dans une société de plus en plus individualiste. En effet, le chacun pour soi domine aujourd'hui. Cela débouche sur des incivilités, de la délinquance et autres difficultés. Un autre élément contrevenant au vivre ensemble est le repli communautaire existant à Saint-Josse, particulièrement dans le quartier Saint-François. Nous constatons un cloisonnement social, une absence ou un manque d'ouverture vers l'extérieur. Parallèlement à ceci, Saint-Josse ne jouit pas d'une bonne réputation, à tort ou à raison. C'est la plus petite commune de Belgique, la plus densément peuplée, où le taux de chômage est très important, la délinquance visible et la prostitution présente. Ces éléments sont donc un frein pour l'ouverture de l'extérieur vers la population de Saint-Josse.

Notre mission principale est donc de fournir les outils aux enfants et aux parents afin de favoriser le vivre ensemble. Nous tentons d'ouvrir notre public à l'extérieur (lors de sorties, de rencontres, de visites,...), de faire émerger l'entraide, le respect et la solidarité par le biais de nos ateliers et de nos activités et aussi de valoriser ce qui est réalisé par notre public (via des festivals de théâtre, notre journal mensuel, notre site internet,...) vers l'extérieur.

Lors de la réalisation du diagnostic social, nous avons imaginé différentes réponses à apporter à cette problématique du vivre ensemble. Voici comment elles s'articulent avec nos actions :

- Utiliser l'art (théâtre, peinture, chant,...) pour nourrir le questionnement des jeunes et développer leur imaginaire
- Donner des outils aux jeunes pour s'exprimer autrement.
- Redonner du sens aux limites et développer la citoyenneté.
- Aider les jeunes à développer un esprit critique dans une démarche d'éducation permanente.

- Instaurer la notion de respect dès le plus jeune âge.
- Redonner du sens à l'action collective, à la solidarité.

Toutefois, au sein d'une société où l'individualisme prend de plus en plus d'importance, il est de plus en plus difficile de favoriser ce vivre ensemble. La société d'aujourd'hui est un univers d'immédiateté, de recherche de satisfaction immédiate et d'horizontalité.

Il y a une forme de pensée actuelle qui ne semble plus considérer que les jeunes doivent être guidés mais qu'ils s'autoréguleront d'eux-mêmes, ce qui semble plus qu'utopique.

Voici comment nous répondons à cette problématique :

La cohésion sociale

Par cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.⁵

Voici ce que nous avons mis en place :

3.2.1.1 Les activités socio-éducatives

Chaque mercredi et chaque samedi hors vacances scolaires de 13h30 à 18h, nous accueillons une trentaine de jeunes pour la réalisation d'activités culturelles, sportives, ludiques, créatives,...

Les jeunes sont répartis dans des groupes selon leur âge. Nous avons donc les juniors (4-6 ans), les castors (7-11 ans) et les grands (de 12 à 16 ans).

Le vivre ensemble nécessite la (re)connaissance de l'autre et il est donc nécessaire d'agir le plus tôt possible.

Notre objectif concernant les activités que nous proposons aux jeunes reste identique chaque année, à savoir, viser l'épanouissement personnel mais aussi au sein d'un groupe tant au niveau culturel, artistique, sportif qu'éducatif.

Nous organisons également des activités très diversifiées afin de leur permettre de s'ouvrir vers le monde extérieur, de développer leur esprit critique, la prise d'initiative, de rencontrer d'autres générations, de s'exercer au partage, de favoriser la cohésion de groupe et le vivre ensemble pour ainsi sortir de ce repli sur soi et d'enfin s'extérioriser.

Afin de pouvoir mettre tout cela en place, nous réalisons beaucoup d'activités dans lesquelles les jeunes sont responsabilisés.

Parallèlement à cela, nous sommes attentifs à l'inclusion des jeunes dans la société, à favoriser l'ouverture vers l'extérieur et ainsi lutter contre le cloisonnement social. Nos activités ont un aspect pédagogique même derrière le côté sportif ou ludique de certaines d'entre elles.

Pour ces raisons, nous organisons des activités se déroulant dans d'autres villes afin d'offrir aux jeunes de nouveaux horizons, de se mélanger à d'autres cultures, d'autres origines sociales, ... Nous organisons également des activités privilégiant aussi les échanges et les rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

⁵ Définition de la cohésion sociale selon l'article 3 du décret de Cohésion sociale du 30 avril 2004

Il nous semble important d'offrir des opportunités d'échanges, de découvertes et de rencontres aux jeunes qui fréquentent notre institution afin d'élargir leur horizon.

L'ensemble de nos activités visent le collectif, le respect de l'autre, la solidarité, ... Nous définissons un cadre avec certaines contraintes que les jeunes doivent respecter... comme ils le feront en grandissant dans une autre mesure.

En fonction de l'âge des enfants, il est parfois difficile de compter sur une régularité de leur part à nos activités. Nous tentons toujours de travailler en collaboration avec les parents. Nous devons parfois les responsabiliser, les remettre à leur place d'autorité parentale en leur demandant d'être garants de la présence de leur enfant, ce qui n'est parfois pas de tout repos et qui ne va plus forcément de soi dans la société actuelle.

En 2017, nous avons organisé près de 150 h d'activités pour chacun des groupes.

Voici quelques exemples d'activités réalisées durant l'année :

- Visite de la ville d'Ypres : Les grands ont découvert le mémorial de la Porte de Menin, monument érigé pour les soldats tombés durant la première guerre mondiale. Ils ont également visité le musée de la guerre. Les jeunes ont pu découvrir ainsi un morceau d'histoire de la Belgique et les tragédies qui s'y sont déroulées.
- Visite du Musée du Manneken-Pis : Les juniors ont découvert un morceau d'histoire de Bruxelles lors de cette visite.
- Visite de mini-Europe : les juniors ont pu découvrir les différents monuments des grandes villes européennes.
- Croisière sur le canal de Bruxelles : grâce à un guide, les castors ont pu découvrir notre capitale sous un nouvel angle.
- Ateliers cuisines : Durant l'année, à plusieurs reprises nous avons organisé des ateliers cuisines avec différentes visées et portées. Nous avons sensibilisé les jeunes à la nourriture saine, nous avons demandé à un parent de venir préparer avec les jeunes une recette de son pays, les jeunes ont participé à un atelier boulangerie afin de confectionner du pain de manière traditionnelle,...
- Ski de fond au Signal de Botrange : les grands ont pu se rendre dans les Ardennes afin d'être initié au ski, sport que presque aucun d'entre eux n'avait réalisé jusqu'à lors.
- Des jeux d'orientation : Que ce soit en ville ou en campagne, nous organisons à diverses occasions des jeux d'orientation qui nécessitent une cohésion de groupe, de pouvoir interpeller des passants pour obtenir des indications et bien entendu cela permet de découvrir de nouveaux lieux.
- Visite à la maison de retraite : les juniors se sont rendus à la maison de repos de Saint Josse pour partager un moment avec les résidents et entendre les vécus de ceux-ci pour ensuite pouvoir leur poser des questions sur ce qui les interpellaient.
- Visites de musées : tout au long de l'année, nous organisons des visites dans différents musées afin de permettre aux enfants d'être confrontés à différentes formes de cultures et de ce fait attiser leur curiosité et leur créativité. Les jeunes ont visité en 2017, le musée de l'eau, le musée de l'alimentation, le musée des égouts, le musée des instruments de musique, le musée d'histoire naturelle, ...



Les castors au musée d'histoire naturelle



Sortie à Ypres : le Mémorial de la Porte de Ménin



Atelier Boulangerie



Visite guidée de Namur



A l' « Orée du Bois », les jeunes ont pu semer et récolter des légumes

3.2.1.2 Les activités de vacances

Durant chaque période de vacances scolaires, nous organisons une ou plusieurs semaines d'activités. Ces activités ont la même visée que les activités réalisées durant l'année.

Nous offrons l'opportunité aux enfants inscrits à nos activités hebdomadaires (juniors, castors et grands) de participer à ces semaines d'activités. Nous accueillons 15 juniors, 30 castors et 15 grands par semaine d'activités. Nous ouvrons aussi nos inscriptions aux jeunes participants à nos autres activités (natation, ateliers et école des devoirs) ou pour les dossiers suivis par la permanence psychosociale ou aux enfants qui ne sont pas inscrits chez nous. Nous avons également organisé un camp de 5 jours à Tenneville avec 51 jeunes (castors et grands).

Ce camp fut l'occasion pour certains jeunes d'être initié à l'orientation, de visiter Bastogne et son musée, de découvrir la nature autrement, ...

En 2017, nous avons organisé **37 jours d'activités de vacances et 5 jours de camp durant lesquels nous avons encadrés un total cumulé de 325 jeunes (présences) de 4 à 18 ans.**

Ce fut l'occasion pour nos jeunes de découvrir des endroits que la majorité d'entre eux ne connaissaient pas. En effet, dans cette optique de découverte et d'ouverture à la culture, nous avons visité Namur et sa citadelle, Mons, Ostende, Durbuy, Lille, Dinant et ses grottes,.... Et de nombreux domaines et musées.

Lors du camp, nous responsabilisons l'ensemble des jeunes. Chacun en groupe se voit attribuer une tâche pour la vie en communauté. Nous travaillons autour de la solidarité de chacun et accentuons nos activités autour de l'autonomisation des jeunes. Avec un cadre déterminé, un camp ressemble à une mini société où chacun a un rôle, des droits et des obligations permettant la vie en commun. Ces moments permettent à plusieurs dizaines de jeunes de s'extirper d'un quartier pas toujours évident, de découvrir de nouveaux lieux, de se retrouver en pleine nature.



Visite guidée de Bastogne lors du camp à Tenneville

3.2.1.3 Les ateliers

Parallèlement à nos activités socioéducatives, nous organisons également des ateliers qui favorisent l'émergence de certaines valeurs comme le respect, la solidarité et l'entraide. Ces ateliers ont aussi comme but de s'ouvrir à l'autre par différents biais de communication et différents médias.

3.2.1.3.1 Atelier Théâtre :

Le groupe de l'atelier théâtre est un groupe mixte composé de 10 jeunes entre 12 et 16 ans. L'atelier se déroule tous les vendredis de 17 h à 19h (jusqu'en mai 2017), il est encadré par un éducateur et un(e) comédien(ne) qui est engagé(e) par l'asbl ou fourni suite au projet en cours (Babel,...) pour travailler les textes et la mise en scène avec les jeunes. Cet atelier vise l'apprentissage du français, la prononciation, se sentir à l'aise devant les gens, travailler les émotions, la mémorisation de textes, apprendre à bouger dans l'espace, travailler autour de sujets qui touchent nos jeunes (immigration, égalité hommes-femmes...). Dès le mois de septembre, en raison du changement d'organisation de notre école de natation, nous avons dû trouver une nouvelle plage horaire pour cet atelier. Il sera donc organisé les jeudis de 18h à 20h.

Autour de ces ateliers, plusieurs enjeux entrent en scène. Tout d'abord, la cohésion d'un groupe est nécessaire pour mener à bien ce projet. En effet, en début d'année, nous rassemblons un groupe de jeunes qui seront amenés à effectuer plusieurs représentations de pièces au cours de l'année. Cela peut s'avérer contraignant par moment, surtout lorsqu'il faut répéter le soir ou le weekend. Ici également un cadre bien défini régit les ateliers.

Un des autres enjeux de l'atelier théâtre est l'ouverture aux autres et à l'extérieur. En effet, jouer une pièce signifie pouvoir se livrer aux spectateurs.

Nous avons participé au festival Mimouna qui s'est déroulé fin novembre. Ce festival a permis de mettre en valeur le travail accompli par nos jeunes, de découvrir d'autres choses, d'autres personnes, de s'ouvrir vers l'extérieur et d'exporter également leur réalisation devant un public plus large et ainsi amoindrir la barrière symbolique évoquée précédemment. Le thème était Dario Fo. Nous avons également participé au festival Babel lors duquel les jeunes ont joué une pièce sur la thématique du monde.

Chaque année, une thématique sociétale différente devient l'objet de notre atelier avec comme point de mire une présentation lors de différents festivals. Cela permet la rencontre avec un public, d'autres acteurs, d'autres adultes, d'autres cultures, ... L'atelier théâtre permet une mixité de genres, de cultures, de générations, ... Il permet de développer la confiance en soi et l'ouverture. Enfin, il apporte une reconnaissance pour nos jeunes lors des représentations du travail réalisé durant plusieurs mois.

Il ne faut toutefois pas mettre de côté les difficultés que nous rencontrons lors de ces ateliers. En effet, l'absentéisme et les retards sont des problèmes récurrents. De plus en plus, nous remarquons que les jeunes ont du mal de respecter leurs obligations et leurs engagements. C'est donc un travail de longue haleine d'assurer la participation de jeunes qui ne se connaissent pas forcément, qui pourraient être tentés de sortir ou rester devant la console de jeux au moment des répétitions et qui travaillent peut-être sur une thématique qui leur parle difficilement. C'est le rôle de l'éducateur de faire émerger cette cohésion de groupe suscitant la motivation des uns et des autres.



Babel 2017



Le groupe lors d'une répétition pour le festival Mimouna

3.2.1.3.2 Atelier Jeux de Société :

L'atelier a lieu chaque vendredi de 17h00 à 19h00 (jusqu'en juin 2017). Le public accueilli est âgé de 7 à 10 ans. Le groupe est composé de 7 à 8 jeunes.

L'atelier se déroule principalement au 10 rue Saint-François. Lorsque la météo le permet, l'atelier se déroule également en plein air, au parc Botanique, permettant ainsi aux enfants une autre appréhension du jeu.

La séance se déroule en deux parties, la première heure est dédiée aux nouveaux jeux ou aux jeux choisis et préparés par l'éducatrice. La deuxième heure les jeunes ont le droit de choisir des jeux déjà connus auxquels ils aimeraient rejouer.

Le respect des autres, de soi-même et des règles, la solidarité et l'entraide sont mis en avant lors de ces ateliers. Nous jouons également à des jeux qui font plus intervenir la réflexion et la stratégie. Nous visons donc à développer leur esprit logique, leur stratégie et leur capacité à résoudre des problèmes.

Nous tentons de créer un espace accueillant et motivant dans lequel les enfants peuvent expérimenter d'autres univers et laisser aller leur imagination tout en étant dans un environnement cadré. Nous nous sommes inscrits à la ludothèque de Saint Josse ce qui nous permet d'avoir accès à un plus grand panel de jeux à proposer aux jeunes. Toutes les 2 semaines, l'éducateur référent s'y rend afin de choisir les jeux les plus adaptés.

Pour les mêmes raisons citées plus haut, notre atelier est organisé depuis le mois de septembre les jeudis de 17h à 19h.

Le but de cet atelier est de confronter les jeunes à la vie en société, c'est-à-dire incorporer le fait qu'il existe des règles à respecter pour les activités en collectivité, que l'entraide et la solidarité sont nécessaires s'ils veulent aller au bout des choses.



Les jeunes de l'atelier jeux de société

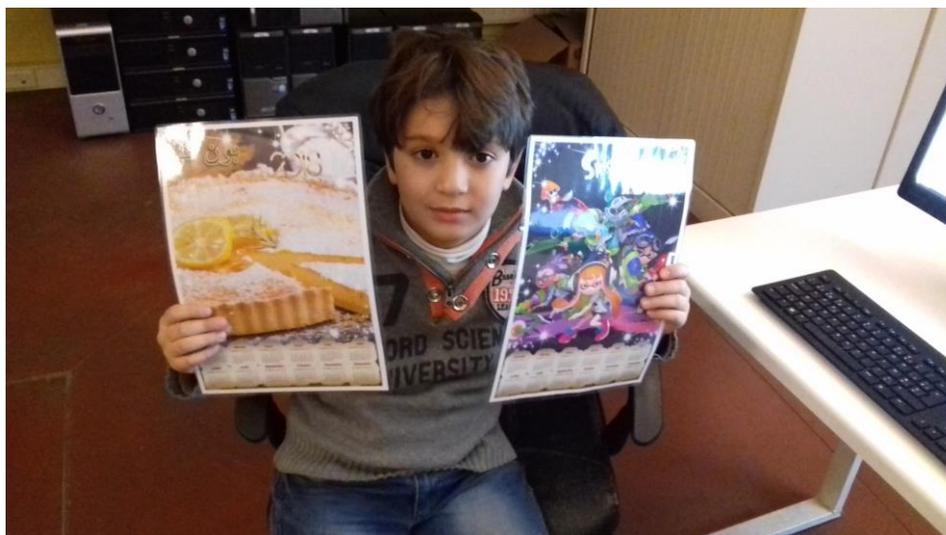
3.2.1.3.3 Atelier Informatique :

L'atelier a lieu chaque vendredi de 17h00 à 19h00. Le public accueilli est âgé de 8 à 15 ans. Le groupe est composé de 7 à 8 jeunes.

L'atelier se déroule à l'espace numérique de la salle Sapiens, rue du Mérinos. Cet atelier se déroule en partenariat avec Fobagra qui nous assure la participation d'animateurs spécialisés en informatique.

Notre objectif est ici de réduire la distance entre notre public et les technologies numériques. Nous initions également les jeunes aux différentes techniques de communication (blog, mail,...) afin qu'ils puissent les utiliser en dehors du cadre de cet atelier. Une sensibilisation autour des dangers du net est également organisée afin d'avertir les jeunes sur les bons réflexes à avoir en ligne. Cet atelier permet également aux participants d'exporter leur travail en alimentant leur blog, leur site web ou leur chaîne youtube et d'en tirer une certaine reconnaissance. Nous valorisons leur travail en alimentant notre site internet ainsi que notre journal avec leurs créations. L'atelier informatique permet également d'aborder l'ordinateur de manière différente et régulée face à la problématique de plus en plus croissante de l'addiction aux jeux vidéo. Notre but est également de permettre aux jeunes d'avoir une approche pacifiée et créative avec l'informatique.

Les faits marquants de cette année 2017 sont la création de calendriers personnalisés, la création d'un blog individuel, création d'un site web,...



Création de calendrier à l'atelier informatique

3.2.1.4 L'école de Natation

Une des réalités du terrain est qu'il est de plus en plus difficile pour les parents et enfants d'avoir accès à une piscine vu la raréfaction de celles-ci à Bruxelles. En effet, certains jeunes de Saint-Josse n'auront jamais mis les pieds dans l'eau à la fin de leur cursus dans le primaire. Nous tentons donc de favoriser l'accès à des cours de natation de qualité avec des tarifs adaptés à la condition socioéconomique de notre public. Nous valorisons leurs efforts par une remise de brevets à la fin de la saison en présence des parents, de l'équipe de moniteurs et des autorités communales.

L'école de natation rassemble près de 110 nageurs d'origine différente chaque semaine. Elle est un lieu de rencontre et d'échange. Notre école de natation tout comme nos activités extra-scolaires offrent la possibilité aux jeunes de trouver un lieu d'adresse, d'avoir « quelque chose » à faire et pour certains, avoir une échappatoire qui évite de traîner dans la rue.

Nous fonctionnons avec certains de nos travailleurs permanents ainsi qu'avec une équipe de volontaires amateurs et professionnels.

Les jeunes sont formés par notre personnel tout au long de l'année. Les cours de notre EDN se donnent à la piscine du Neptunium de Schaerbeek. Les cours ont eu lieu tous les jeudis de 16h30 à 19h jusque juin. Dès le mois de septembre, en raison de la fermeture du Neptunium, nous avons organisé nos cours jusqu'à ce jour aux Bains de Bruxelles les mardis et vendredis de 17h à 19h.

Les membres de notre École de Natation sont divisés en différents groupes suivant leur niveau de connaissances des nages : brasse, crawl, dos, papillon.

Groupe des (bonnets) blancs (Les accoutumances) : Ce groupe se divise en trois autres selon les niveaux de compétences. Les enfants y sont au stade de la découverte de l'eau.

Groupe des (bonnets) bleus : Ceux-ci, qui ont dépassé l'appréhension de l'eau, passent de l'apprentissage des mouvements de base à celui de l'apprentissage plus approfondi des nages.

Groupe des r.o.j. (rouges et oranges) : Ici, le moniteur veillera au perfectionnement de chaque nage et à l'endurance des nageurs durant les 45 minutes de cours. D'autres techniques de perfectionnement comme le retournement dans l'eau seront abordés.

Groupe des (bonnets) noirs : Dernier groupe qui va travailler sur une acquisition parfaite des nages, de l'endurance et des techniques de rapidité. Les enfants y finalisent les trois nages et y apprennent le papillon qu'ils perfectionneront au fil de l'année.

Une remise des brevets s'est déroulée le 18 mai 2017 à l'école des Tournesols. Monsieur Emir Kir, Bourgmestre ainsi que Monsieur Kadir Ozkonakci, échevin des sports y étaient présents et ont remis les brevets à chaque enfant.



Remise des brevets à l'école les Tournesols

3.2.1.5 Journal et Site Internet

Le journal continue de paraître 10 fois sur l'année. Tous les travailleurs de l'équipe éducative et psychosociale participent à sa rédaction. Il contient un compte rendu des activités réalisées avec notre public ainsi qu'un résumé de l'actualité pertinente par rapport à nos actions. Nous tâchons de faire participer un maximum les jeunes par le biais d'interviews, d'échanges,...

Le site internet contient les actualités de l'asbl, les différents journaux, les photos des différentes activités de chaque mois, quelques documents à télécharger...

En partenariat avec un graphiste et un développeur, notre site internet a fait peau neuve durant l'année 2017. Il est plus fluide et mieux organisé. Notre journal a également changé, nous disposons d'une nouvelle maquette dans un souci de plus de clarté et de lisibilité.

L'intérêt de ces outils de communication est d'offrir une « vitrine » de ce qui est réalisé par et avec notre public. Cette « vitrine » s'adresse d'une part aux « internes » (parents, enfants, jeunes, bénévoles,...). Ceux-ci peuvent ainsi prendre connaissance de ce que les/leurs enfants font durant le mois. Grâce à un mot de passe, les parents ont accès aux photos de leurs enfants lors de nos activités via notre site internet qui est mis à jour chaque mois.

Elle s'adresse également aux « externes » (partenaires, public extérieur) comme une sorte de rapport mensuel de ce qui est réalisé par les jeunes de Saint-Josse. Cela permet, nous l'espérons, d'améliorer l'image renvoyée par Saint-Josse et de sortir des stéréotypes liés à sa population.

Les résultats attendus sont les suivants : Nous souhaitons que le travail fourni et les activités réalisées avec nos jeunes soient connus du public et des parents. Nous souhaitons valoriser nos jeunes, leur culture, leur savoir-faire,...

Nous voulons également que ce que nous émettons (films, journaux,...) deviennent des outils pédagogiques. Notre volonté est de l'ordre de la transmission de savoirs, d'expériences, de culture. Nous souhaitons partager les vécus, les expériences de vie, la perception de l'éducation de parents, de jeunes mais également du voisin du bas de la rue ou du passant du quartier voisin avec comme finalité favoriser la communication et la connaissance d'autrui.



Couverture du journal du mois de novembre 2017 (les 10 journaux de 2017 sont en ligne sur www.inseraction.be)

3.2.1.6 Projets ponctuels

Dans le cadre d'une subvention de la région Bruxelloise gérée par la commune de Saint-Josse-Ten-Noode, nous avons édité une revue ou édition spéciale de notre journal : http://www.inseraction.be/sites/default/files/downloads/reserve_communale.pdf qui a retracé toute une série d'activités que nous avons organisées à destination de nos groupes comme des activités intergénérationnelles, des découvertes de métiers et de l'histoire de Bruxelles. Dans ce cadre, les jeunes ont rencontré notamment un comédien avec lequel ils ont pu s'essayer au théâtre le temps d'une improvisation, un animateur de télévision qui leur a montré les dessous d'un plateau de télévision lors du tournage de l'émission « on n'est pas des pigeons ». Les jeunes ont également pu rencontrer un éducateur de rue qui a partagé sa passion et transmis sa vocation. Enfin, nous avons organisé une rencontre avec un fermier travaillant à la ferme Maximilien qui a partagé avec les enfants sa passion de la terre et des animaux.

Nous avons également organisé différentes activités liées à l'histoire de Bruxelles. Les jeunes ont donc visité Bruxelles avec un guide, le musée BELvue, le musée du Coudenberg, les égouts de Bruxelles,...

Concernant les activités intergénérationnelles, nous nous sommes rendus dans une maison de repos de Saint-Josse afin de réaliser des ateliers avec les pensionnaires.

Plus tard dans l'année, suite à un appel à projet de la réserve communale 2017, nous avons décidé de réaliser une pièce de théâtre autour de la thématique des parents d'hier et d'aujourd'hui traitant des représentations et des situations parfois délicates qu'amènent le fait d'être parents.

Nous avons rassemblé des adultes, parents et des jeunes participants à nos activités autour d'une thématique théâtrale.

La visée est double. D'une part, l'initiation au monde du théâtre par la découverte de différentes pièces sur la durée du projet et d'une autre part, une participation active par la création d'une pièce autour du sujet de la parentalité d'hier et d'aujourd'hui.

Nous avons dans un premier temps formé un groupe après avoir sondé certains parents fréquentant notre permanence psychosociale afin de trouver des participants. Nous avons fait de même avec les jeunes.

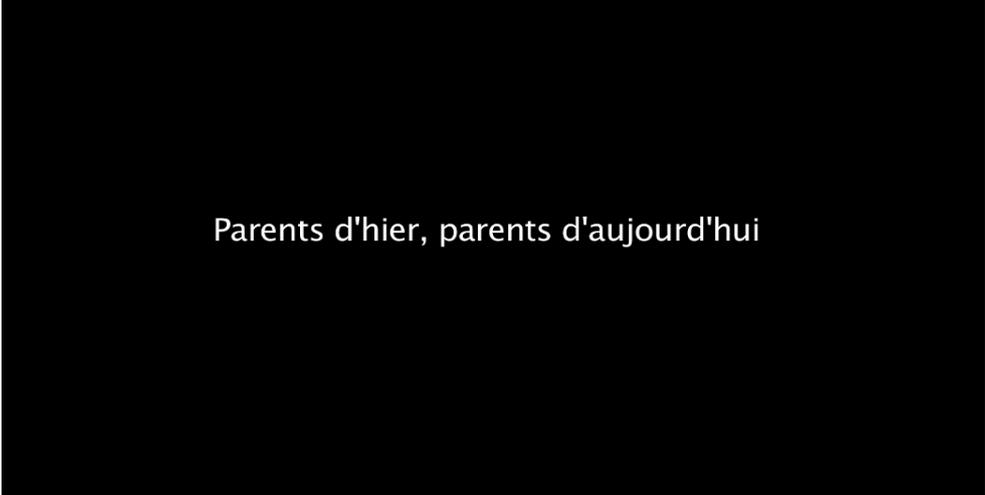
Construire un groupe mixte de parents et d'adolescents n'est pas chose aisée. En effet, plusieurs adultes ont quitté le groupe en cours de route car ils avaient des difficultés à s'adapter aux contraintes horaires de l'atelier. De plus, certains de nos participants ont déjà un bagage dans la représentation théâtrale et d'autres non.

Nous nous sommes associés à Nicolas Philippe, comédien-animateur, avec lequel nous avons déjà travaillé par le passé dans le cadre du festival Babel, afin de co-animer et de guider l'atelier.

Nous nous sommes accordés sur la tenue de douze séances afin de créer une petite pièce qui sera présentée à terme à notre public. Toutefois, en raison du festival Mimouna, dont la préparation nous occupe de septembre à fin novembre, nous n'avons réellement pu avancer dans ce projet qu'à partir du mois de décembre. De ce fait, nous avons décidé de présenter cette pièce en fin d'année scolaire 2017-2018. Comme déjà évoqué plus haut, ceci est encore une fois propice à favoriser la rencontre de cultures et de générations différentes autour d'une thématique sociétale.

Lors de ces séances, différents exercices d'expression, d'improvisation et de relaxation sont organisés en parallèle avec les répétitions de cette pièce.

Nous nous sommes également associés à une vidéaste, Manon Coubia, afin de filmer dans un cadre intimiste les réflexions de nos participants sur la thématique d'être parents en confrontant les visions d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



Parents d'hier, parents d'aujourd'hui

3.2.1.7 Les journées familiales

Nous organisons chaque année deux journées dédiées aux familles.

Lors de la journée des montées, organisée en début d'année scolaire (journée de « montée » d'un groupe vers un autre pour les plus âgés et d'accueil des nouveaux jeunes), tous les travailleurs, les jeunes et leurs parents se rencontrent pour une journée ludique d'activités, d'échanges et de partage.

C'est l'occasion pour certains de découvrir leurs « voisins », de se connaître et de tisser du lien. Elle a eu lieu le 23 septembre au stade Georges Petre (infrastructure de sports et de loisirs de Saint-Josse à Evere).

Pour la journée de clôture du 20 mai, nous nous sommes rendus à Dinant avec au programme une visite de la citadelle et un tour en bateau sur la Meuse. Ce fut une première pour beaucoup de parents qui ne connaissaient pas la ville ni son histoire. Ce genre de journée est pour nous l'occasion de faire découvrir de nouvelles choses à notre public et de lui ouvrir le champ des possibilités.

Ces journées rassemblent plus de 100 parents et enfants autour d'activités ludiques, festives et d'un repas.

Elles privilégient la rencontre des uns et des autres, l'échange et le partage. Ces rencontres permettent aux membres de l'équipe de dialoguer avec les parents des jeunes participants à nos activités.



Rassemblement des castors et du personnel lors de la journée des montées



Journée de clôture à Dinant.

3.2.1.8 DSQ : Développement social du quartier

La coordination sociale de quartier appelée DSQ rassemble différentes associations et institutions qui ont pour objectif de débattre et d'agir sur des problématiques sociales du quartier.

L'objet principal du DSQ est de travailler sur l'amélioration des conditions de vie dans le quartier pour ses habitants, de favoriser le vivre ensemble et de représenter au besoin les habitants du quartier.

Le groupe s'est toutefois longuement attardé sur la problématique des Bains de Saint-Josse. Des actes de sensibilisations furent réalisés comme la distribution de tracts et la récolte de signatures dans le cadre d'une pétition.

Quelques points abordés en 2017 :

- La réouverture du bassin de natation de Saint-Josse
- L'aménagement et la rénovation du Parc Saint François
- Une remise en question de l'existence du DSQ qui a débouché sur une charte d'engagement des associations participantes.
- Les Habitations à Bon Marché (HBM)
- L'aire de jeux du jardin Botanique.
- ...

3.2.2 La scolarité

Lors de la réalisation du diagnostic social, nous avons imaginé différentes réponses à apporter à cette problématique de la scolarité. Voici comment elles s'articulent avec nos actions :

- Soutenir la connaissance des écoles en dehors du quartier.
- Mettre en place des animations-lectures.
- Soutenir les parents.
- Sensibiliser les jeunes pour qu'ils aillent dans les bonnes filières. Importance d'avoir un métier.

Voici comment nous répondons à cette problématique :

3.2.2.1 L'école des devoirs

Depuis quelques années grâce au soutien de la région Bruxelloise, dans le cadre de la cohésion sociale et de la Communauté Française, nous organisons une école des devoirs reconnue par la Communauté française via l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance).

Dans le cadre de l'école des devoirs, nous mettons en place du soutien scolaire via l'aide aux devoirs ainsi que des séances de remédiation hebdomadaires. Nous tentons de fournir les bons outils d'apprentissage ainsi que les réflexes à avoir dans les études afin de réussir au mieux. Nous proposons cette aide 4 jours par semaine pour des enfants de 6 à 18 ans.

Notre souhait est de maintenir et de développer les partenariats existants avec les parents mais également avec l'entourage scolaire des jeunes (titulaires, professeurs,...)

Les résultats attendus sont les suivants : acquérir une plus grande autonomie, accentuer la réussite scolaire, le respect de l'autre, le respect des cultures, le respect de l'environnement, favoriser l'expression, la valorisation de soi, la collaboration et l'entraide, l'ouverture à la culture,...

L'équipe en place est essentiellement composée de bénévoles (+ou- 15 volontaires), pour la plupart « qualifiés ». Nous essayons d'avoir trois bénévoles au minimum par soirée. Nous constatons une réelle difficulté à les remplacer lors des examens, de leurs vacances ou simplement lorsqu'ils arrêtent du fait de leur âge. Nous sommes également en partenariat avec l'université Saint-Louis qui, contre une réduction du loyer de leur kot, nous envoie des étudiants pour réaliser des heures de bénévolat au sein de notre école des devoirs. L'équipe encadrant notre public est multiculturelle et pluri-générationnelle. Le travail réalisé est une collaboration de subjectivités et de cultures différentes. Le public se confronte donc à un ensemble de personnes d'âges différents et d'origines diverses ayant un but commun ; le développement intellectuel et social des enfants, les former à la citoyenneté, développer certaines valeurs universelles, ...

L'école de devoirs à lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h, au numéro 10 de la rue saint François.

Les élèves du primaire sont accueillis en deux groupes, le premier entre 15h30 et 16h15 et le deuxième entre 16h15 et 17h. Les élèves du secondaire sont accueillis à partir de 17h00 et jusqu'à 18h.

Les jeunes sont accueillis par le(la) coordinateur(trice) de l'école des devoirs ou par nos travailleurs. Les journaux de classe sont consultés. Une attention est apportée aux difficultés rencontrées par l'élève.

Une fois leurs devoirs terminés, nous leur permettons de jouer à des jeux pédagogiques et ludiques en respectant toutefois le travail des autres. Des bénévoles sont présents pour encadrer et aider les jeunes en fonction de leurs difficultés.

Ceux-ci notent les matières revues ou travaillées ainsi que leurs remarques dans des cahiers, ce qui nous permet un meilleur suivi et une meilleure compréhension des apprentissages et des difficultés des élèves.

Des rencontres avec les parents sont organisées de manière formelle et informelle (notamment à l'occasion des bulletins) afin de discuter de la situation de leur(s) enfant(s).

Nous soutenons les parents lors de rencontres dans nos bureaux ou lors de rendez-vous avec les professeurs. Nous mettons l'accent sur l'importance d'un suivi régulier, nous tentons de sensibiliser les parents à porter un intérêt particulier à la scolarité de leur enfant,...

Nous faisons le constat que le taux de participation des jeunes à l'école des devoirs n'est pas régulier surtout au niveau des élèves du secondaire. Notre travail ici nécessite d'engager les parents dans un partenariat avec l'institution. Dans une relation de confiance, nous échangeons régulièrement avec ceux-ci autour des difficultés de leur(s) enfant(s). Nous insistons donc sur une implication de leur part même si celle-ci n'est pas toujours évidente. Il n'est pas rare de voir des parents dépassés par la situation scolaire de leur(s) enfant(s). Certains n'apercevront jamais durant l'année le bulletin ou même le journal de classe. D'autres ne comprennent pas les remarques des professeurs. D'autres encore n'arrivent pas à obliger leur(s) enfant(s) à aller à l'école ou à l'école des devoirs.

Nous mettons en place un suivi individuel par le biais d'un dossier dans lequel nous consignons nos observations ainsi que l'évolution des résultats scolaires.

Comme déjà évoqué, nous travaillons avec un public dont le français (pour la plupart) n'est pas la langue maternelle des parents. Leur environnement linguistique à la maison n'est donc pas le français. Ces jeunes présentent donc des difficultés plus caractéristiques dans leur apprentissage. Nous tentons de lutter contre celles-ci afin qu'ils puissent avoir un maximum de chances de leur côté. Notons aussi tout l'intérêt des activités éducatives pour une ouverture vers l'extérieur du quartier et l'utilisation de la langue française.



Jeunes et parents lors du goûter littéraire en décembre 2017.

3.2.2.2 Les remédiations

Nous organisons des remédiations le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires afin de permettre aux enfants de bénéficier d'une aide plus personnalisée. Elles sont organisées en groupe de quatre ou cinq élèves maximum du secondaire afin de ne pas disperser l'attention et l'énergie. Lors de ces séances, nous travaillons plus en profondeur les matières dans lesquelles les élèves éprouvent des difficultés. Ces séances sont dispensées par des bénévoles ayant des aptitudes dans les matières plus spécifiques comme les mathématiques, les sciences ou encore le néerlandais.

Les remédiations pour les élèves du primaire se font généralement de manière individuelle afin de pallier au mieux les difficultés de chacun. Les séances de remédiations permettent également de travailler le CEB (certificat d'études de base) avec les élèves de 6ème primaire.

3.2.2.3 L'alphabétisation :

En 2016, grâce à un financement obtenu dans le cadre du décret de Cohésion Sociale de la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale (Cocof) nous commençons nos cours d'alphabétisation des parents des élèves de l'école des devoirs suite au constat que de nombreuses difficultés éprouvées par les enfants à l'école en français sont dues à une méconnaissance ou une connaissance très approximative du français par les parents. C'est la deuxième priorité, après le soutien scolaire, pour laquelle nous sommes subventionnés par le biais de la cohésion sociale.

Les résultats attendus sont un apprentissage de base du français par les participants. Plus largement, nous souhaitons par cette action faciliter l'ouverture des participants à l'extérieur. Par cette appropriation de la langue nationale c'est une ouverture à une culture autre que la leur qui aide à développer l'entraide et la solidarité. Un autre objectif visé est l'émancipation et l'autonomisation des participants. En plus de cela, nous souhaitons leur faciliter l'accès à l'apprentissage reçu par leur(s) enfant(s) dans leur scolarité. Notre volonté est ici de fournir aux participants des outils d'intégration comme le développement de leurs capacités linguistiques requises pour la vie en société et pour la citoyenneté.

En 2017, Coralie (assistante sociale) et Madame Ponnet (une volontaire) ont organisé les cours. 11 mamans se sont inscrites à nos cours. Même s'il est ouvert à tous, nous n'avons que des femmes inscrites à l'heure actuelle. Les cours que nous organisons se définissent comme suit : d'une part, il y a de l'apprentissage basique du français parlé et

d'une autre part, il y a les activités comme les jeux d'apprentissage (atelier cuisine, cluedo, puzzle,...) afin d'y apprendre la langue de manière plus ludique. Enfin, certaines sorties thématiques sont organisées afin de créer des mises en situation.



Séance d'expression avec le groupe d'alphabétisation

3.2.3 Violences faites par la société d'accueil aux populations issues de l'immigration

Nos réponses à la problématique des violences faites par la société d'accueil aux populations issues de l'immigration relevées lors de la rédaction du diagnostic social sont :

- Favoriser la mixité. Les enfants qui font l'expérience de l'interculturalité vont mieux.
- Favoriser au sein de l'AMO un climat de confiance afin que les enfants puissent en faire l'expérience et la transposer hors des murs, dans leur environnement propre.
- Favoriser la mobilité (physique et symbolique) en ouvrant les verrous psychologiques spatiaux qui enferment les jeunes dans leurs quartiers par des dynamiques d'ouverture et d'accès aux autres lieux de la ville.

Inser'ation, grâce à la multiculturalité de son équipe permet aux membres de celle-ci d'échanger, de partager autour de sujets, cultures ou coutumes propres à chacun. Ces moments de partage sont importants. Nous les retrouvons lors des journées familiales ou événements que nous organisons au long de l'année.

Cela permet à des dizaines de personnes d'origines sociales et culturelles différentes de partager des moments et d'apprendre les uns des autres en dehors de tout préjugé.

Nous accentuons notre travail autour de la transmission et de l'intégration de valeurs afin de fournir les outils aux enfants pour s'épanouir en société et devenir des citoyens accomplis. Cela est également possible lors d'événements particuliers comme le festival Mimouna où nos jeunes exportent ce qui est réalisé dans nos locaux devant des centaines de personnes. L'ensemble de nos actions ont comme but l'ouverture et la découverte de lieux, de personnes, de cultures,...

Voici comment nous répondons à cette problématique :

3.2.3.1 Les activités socio-éducatives

Nous tentons de faire face à cette problématique d'une part par le biais de nos activités socio-éducatives. Au travers de celles-ci, nous inculquons toute une série de valeurs aux jeunes et nous tâchons de leur fournir les outils pour qu'ils puissent devenir plus tard des citoyens accomplis.

Beaucoup de nos activités se déroulent en dehors de Saint-Josse, ce qui permet à nos jeunes de se découvrir un ailleurs, d'autres personnes, d'échanger avec elles mais également de transmettre. Nos jeunes, en 2017, ont pu visiter de nombreux musées, visiter certaines villes empruntées d'histoire comme Ypres ou Bastogne ou d'autres comme Dinant, Namur et Mons. Ils ont découvert des lieux comme la Baraque Fraiture lors d'une activité ski de fond, ils ont cultivé leurs propres légumes grâce à l'asbl l'Orée du Bois,... Chaque activité est un outil d'ouverture et de cohésion de groupe.

Toutes ces expériences ont permis à ces jeunes de s'ouvrir vers l'extérieur et ainsi se défaire quelque peu de ce clivage sociétal qui les stigmatise.

3.2.3.2 La formation des jeunes

Chaque année, nous offrons l'opportunité aux jeunes motivés de suivre la formation brevetée pour devenir animateur en centre de vacances. Principalement issus du quartier, ces jeunes se confrontent ainsi au monde du travail, à celui de l'animation. Cette formation représente pour certains un tremplin pour leur vie professionnelle ou à tout le moins un éclairage sur leur plan de carrière à venir. Tout un travail pédagogique est effectué avec les jeunes.

Rédaction d'une lettre de motivation par le jeune et signature de convention. Une participation financière symbolique est demandée au jeune ainsi que la participation active en tant qu'aide animateur à quatre demi-journées de nos activités éducatives.

Grace à cette formation, les jeunes ont la possibilité de sortir du quartier et d'aller à la rencontre d'autres jeunes de milieux différents. La réussite de cette formation leur permet d'être valorisés et d'être reconnus. Généralement, nous constatons également un gain de maturité chez ces jeunes.

3.2.4 La problématique de l'enfant roi

Nous sommes de plus en plus confrontés à des parents n'ayant pas ou peu d'autorité sur leurs enfants ou encore qui ne se sentent pas légitimes en tant que détenteur d'autorité. Il en découle que les jeunes sont de moins en moins soumis à la frustration liée aux règles à la maison et de ce fait ne supportent pas le cadre de l'école, de l'institution, ...

Parfois, les parents nous demandent de tenir ce rôle, celui de figure d'autorité. Notre mission au combien délicate et difficile ici est de pouvoir replacer les parents dans leur fonction d'autorité ainsi que de leur donner les outils pour y parvenir. Dans la réalité des faits, ces parents sont plus dans une relation de compromis avec leurs enfants voire pour les cas les plus délicats, de soumission.

Ce phénomène se traduit par l'absence ou l'incapacité des parents ou des figures « d'autorité » à imposer des limites aux enfants.

Illustrons ce phénomène par quelques éléments tirés de situations que nous suivons à la permanence psychosociale depuis des années :

Une maman vit seule avec ses enfants bientôt majeurs. Ce sont eux qui dictent le quotidien de la famille. La mère n'arrive pas à porter l'autorité parentale face à la toute puissance de ses enfants. Ils décident des repas, des programmes télévisuels, ... voire de la gestion de l'argent de leur mère. Elle doit alors rendre des comptes aux jeunes...

Une autre, vivant également seule avec ses enfants, semble dénier la situation. Violence intrafamiliale, décrochage scolaire, mauvaise fréquentation... Elle n'a aucune prise sur ses enfants. Elle est dépassée par les événements allant même par couvrir les erreurs de ses enfants devenus, eux aussi, tout puissants.

Face à ces exemples, nous sommes parfois impuissants. Comment agir ? Comment aider les parents, les enfants, la sphère familiale ? Nous ne pouvons pas remplacer cette autorité défaillante. Comment aider ces parents en souffrance à porter cette autorité voire ce fardeau ? Comment convaincre les enfants que si les règles existent, c'est pour faciliter la vie en famille, en société et qu'ils doivent les accepter de leur propre chef vu qu'il ne va plus de soi de les imposer...

Nous nous mettons au travail constamment afin de pouvoir faire face à ces situations tant que faire se peut et à soutenir et orienter ces familles.

Les causes expliquant ce phénomène sont multiples. Nous reprendrons ici l'analyse du docteur Jean-Pierre Lebrun qui a étudié la question des pertes de repères et de la perte de légitimité des figures d'autorité.

Il évoque que « *l'autorité a perdu sa légitimité à cause du changement de société dans lequel nous sommes emportés... nous sommes passés d'une société organisée selon un modèle pyramidal à une société organisée sur un modèle horizontal...* »

Il faut entendre par là qu'aujourd'hui, en s'organisant de manière horizontale, tout le monde se place sur un même niveau et qu'il n'y a plus de sommet comme dans le modèle pyramidal et les leaders, dirigeants et autres figures d'autorité, y compris les parents, perdent de leur légitimité dans l'exercice de cette dite autorité.

Jean-Pierre Lebrun continue son argumentation en évoquant que « *ceux qui se sont libérés des exigences d'hier, comme ce fut le cas de beaucoup de parents dans la suite de mai 68, ont bien souvent privé la génération suivante du bénéfice de ces structures. La génération des parents d'aujourd'hui est celle des enfants voire des petits enfants de cette époque de libération des interdits et bien souvent, ils n'ont plus reconnu la nécessité de dire « non ». Ces enfants se retrouvent donc aujourd'hui avec des parents qui ne ressentent plus la légitimité de mettre des limites...* »⁶

Le sociologue Louis Roussel évoque le basculement idéologique survenu ces dernières années. Il emploie le terme de la petite "forteresse-famille" qui est le lieu par excellence du bonheur. Surgit alors la tentation de faire en sorte qu'il n'y ait ni conflit, ni tension avec les enfants.

Il évoque que « *la famille est devenue une sorte de démocratie ; à l'obéissance, on a substitué la négociation. Celle-ci n'est pas dangereuse en soi. Mais tout ne doit pas se régler par la négociation. C'est encourager chez l'enfant la tentation, innée chez lui, de la toute-puissance. C'est aussi privilégier le moment présent aux dépens du futur. C'est nier une chose absolument essentielle dans l'espèce humaine : le respect de la différence entre les générations. Et suggérer une équivalence, une égalité entre les enfants et les adultes ; ... On a oublié que l'enfance est un temps d'apprentissage progressif de la condition humaine, de la découverte du réel, de la vie en société, et donc des obligations et des interdits. On ne peut pas apprendre l'autonomie dans un monde irréel, ouaté, où il n'existe aucune résistance des parents ni de l'école. Faire de l'enfant un roi, c'est l'empêcher de devenir un citoyen. De même que le traiter comme un adulte, c'est l'empêcher de devenir adulte*». ⁷

⁶ Jean-Pierre Lebrun in « comprendre ce qui fait la difficulté de l'école aujourd'hui », 2015

⁷ Louis Roussel in « l'enfance oubliée », 2002

Les actions à mener sont loin d'être évidentes.

Nous travaillons cette problématique par le biais de nos permanences psychosociales lors des rencontres avec les parents, les enfants ou avec parents et enfants. Nous tentons de cerner les difficultés liées à l'autorité, l'éducation. Nous conseillons tant que faire se peut les parents. Nous instaurons un lieu d'écoute et de reconnaissance de ces problèmes.

Nous reportons également les situations problématiques auprès de professionnels, (psychanalyste ou avocat) lors de nos supervisions afin d'être aiguillés sur la marche à suivre dans nos actions ou interventions aussi bien auprès des jeunes que des parents.

Nous envisageons de mettre en place :

- La création d'un groupe de parole :

Nous envisageons de créer un groupe de parents avec un intervenant spécialisé sur la question de l'adolescence. Ce groupe permettrait aux parents d'avoir des conseils sur l'éducation, sur les limites à poser, sur l'importance d'un cadre structurant,... Cela permettrait également aux parents d'échanger entre eux leurs expériences. La difficulté réside essentiellement à changer les habitudes installées parfois depuis des années.

Ce groupe permettrait également aux parents d'échanger autour de leur expérience et de trouver du soutien auprès de leurs pairs.

Une des grandes difficultés, comme nous l'avons déjà vécu par le passé, sera d'obtenir une participation régulière des parents.

- L'échange avec des structures réalisant des animations parents-enfants :

Cela nous permettrait d'orienter les parents dans le besoin vers des structures traitant la question de l'adolescence, concept parfois flou pour certains.

- Une aide à la parentalité proposée à notre permanence psychosociale :

Pouvoir répondre, soutenir et orienter des parents et enfants se trouvant dans des situations problématiques. Ces actions nécessiteront des interventions extrêmement délicates du fait que nous touchons à un sujet très sensible.

4 NOUS NOUS FORMONS...

- Formation aux ressources humaines
- Formation aux techniques comptables de l'aide à la jeunesse
- Formation théorique au permis D
- Formation en alphabétisation
- Formation à la communication
- Formation en informatique
- Formation sur les recours scolaires
- Bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif pour 2 travailleurs

- Supervisions et séminaires :

- Clinique du quotidien

Lieu d'échange entre professionnels en santé mentale autour de questions cliniques.

10 séances sur l'année pour la permanence psychosociale sont divisées en 3 groupes :

Clinique du quotidien,

groupe de direction,

questions autour de la thématique de l'adolescence.

- Droit des étrangers

Rencontre avec François Sant'angelo (Conseiller juridique au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme) autour du droit des étrangers.

- Droit de la jeunesse

Rencontre avec Maître de Terwangne, avocat spécialisé en droit de la jeunesse et en droit familial.

- Supervision d'équipe

avec Anne Joos, psychanalyste.

- **Coordinations de la commune de Saint-Josse :**

- Coordination sociale « droit des étrangers » du CPAS de Saint-Josse

- Coordination communale de la petite enfance

- Conférence autour de l'ATL (accueil temps libre)

5 CONCLUSION

Inser'action asbl développe ses actions dans la commune la plus pauvre de Belgique.

Grâce aux différentes actions que nous menons et à notre présence très ancienne dans le quartier (depuis 1984, anciennement asbl Notre Village), nous avons pu établir des relations de confiance avec les habitants du quartier.

Nous croyons pouvoir dire que les services proposés par notre association sont reconnus pour leur caractère utile et nécessaire par les habitants.

Les activités proposées aux enfants et aux adolescents sont une réponse, certes incomplète, aux inégalités sociales auxquelles ils sont soumis.

Nos éducateurs et éducatrices font un travail remarquable d'éducation et de préparation à l'autonomie et à la citoyenneté des jeunes qui participent à nos activités. Ce travail peut être qualifié de préventif.

Notre association est aussi un lieu où les parents et les jeunes se côtoient et se rencontrent, comme lors de nos journées familiales.

Les travailleurs de la permanence psychosociale sont là pour soutenir les familles dans les problématiques sociales et éducatives des habitants, il s'agit parfois du suivi d'un jeune inscrit à nos activités ou d'un jeune suivi à la permanence qui, dans son intérêt, devient nouveau participant aux activités éducatives.

Tout cela se voit complété par le travail d'aide aux devoirs, par les remédiations et l'alphabetisation.

Chaque semaine Inser'action accueille plus de 150 jeunes. Ajoutons à cela les parents de ces jeunes ainsi que les suivis de la permanence psychosociale ainsi que les premières demandes.

Nous sommes un lieu d'adresse, central au sein du quartier et propice à l'échange, à la transmission, à la rencontre...

En 2017, nous avons apporté une aide ou un soutien à près de 280 personnes à la permanence psychosociale.

Nous avons organisé 1569 heures (camp et activités de vacances inclus) d'activités socioculturelles, ludiques, pédagogiques, sportives, de soutien à la scolarité et autres.

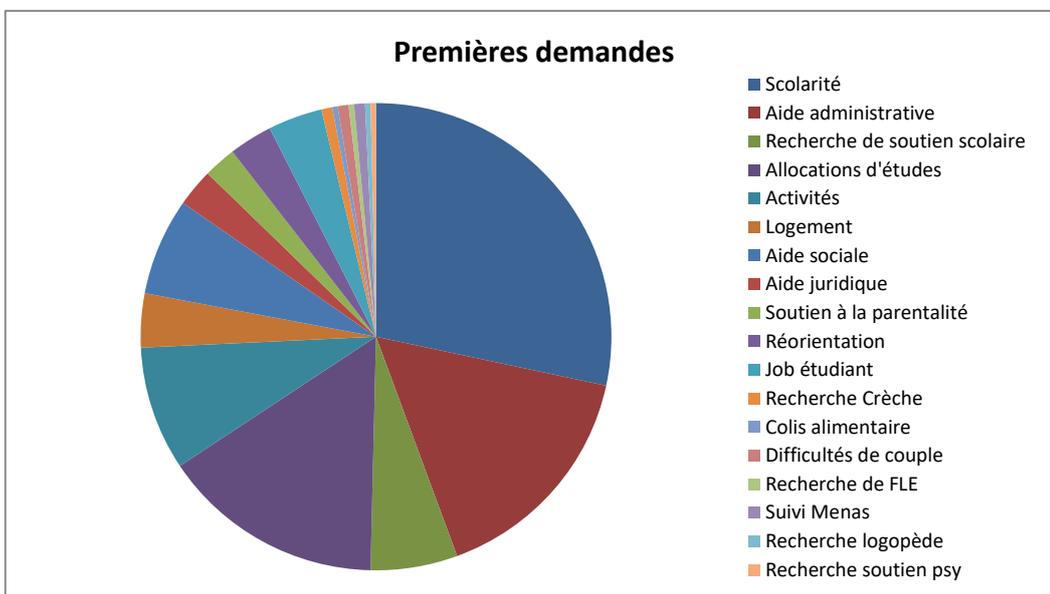
Tout cela serait impossible sans le dynamisme d'une équipe de travailleurs psychosociaux et d'éducateurs, de travailleurs administratifs, de volontaires et de jeunes étudiants auxquels il faut rendre hommage.



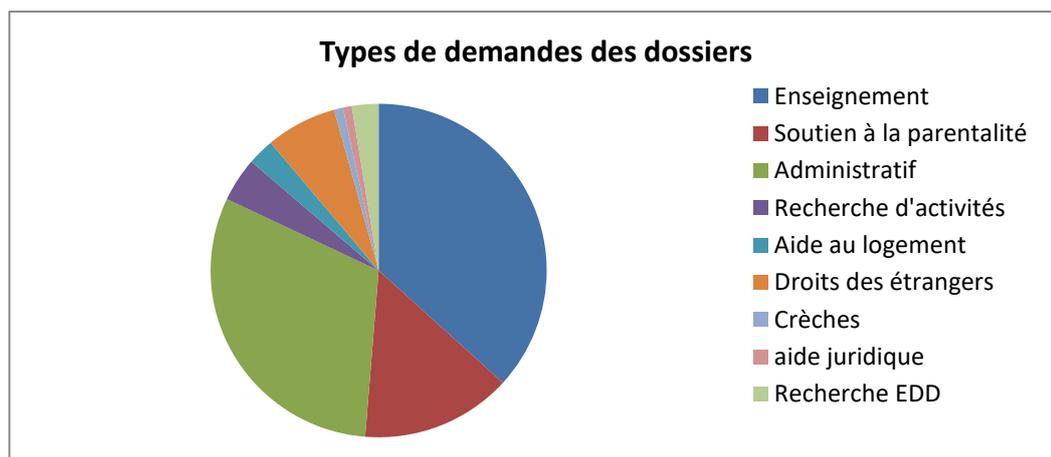
Les castors à Nekkerspoel

6 ANNEXES

6.1 Tableau des proportions des premières demandes

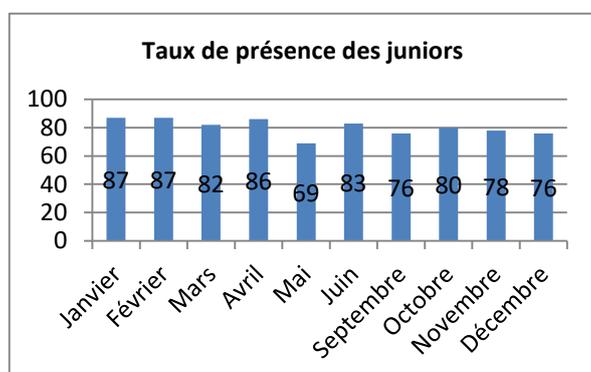


6.2 Tableau des proportions des dossiers



6.3 Taux de présence

6.3.1 Juniors



Nombre de places : **15**

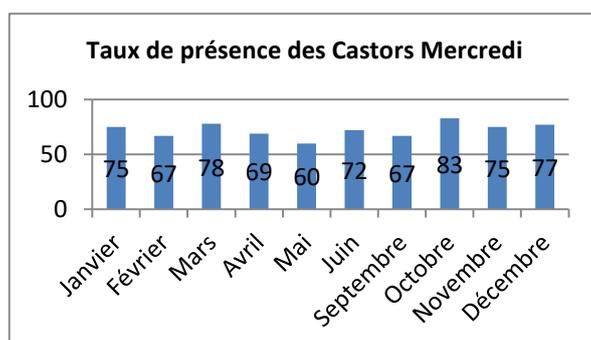
Nombre d'inscrits en moyenne : **14**

Participation moyenne : **80.4%**

Jours d'activités : **36**

Heures d'activités en 2017 : **162h**

6.3.2 Castors



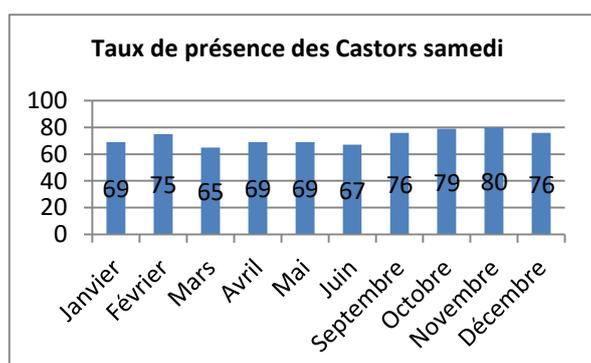
Nombre de places : **15**

Nombre d'inscrits en moyenne : **15**

Participation moyenne : **72.3%**

Jours d'activités : **36**

Heures d'activités en 2017 : **162h**



Nombre de places : **15**

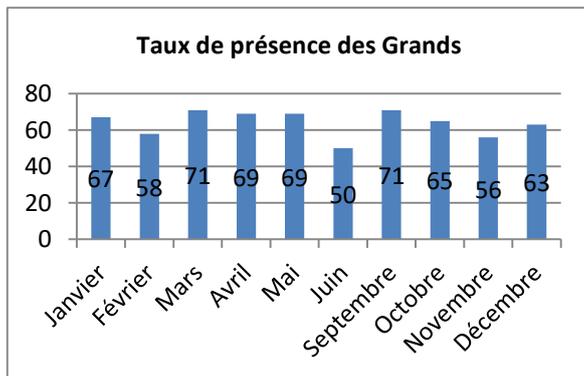
Nombre d'inscrits en moyenne : **15**

Participation moyenne : **72.5%**

Jours d'activités : **27**

Heures d'activités en 2017 : **121h30**

6.3.3 Grands



Nombre de places : **15**

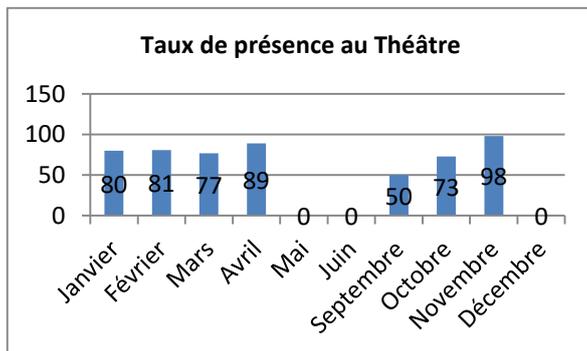
Nombre d'inscrits en moyenne : **15**

Participation moyenne : **64 %**

Jours d'activités : **28**

Heures d'activités en 2017 : **126h**

6.3.4 Théâtre



Nombre de places : **10**

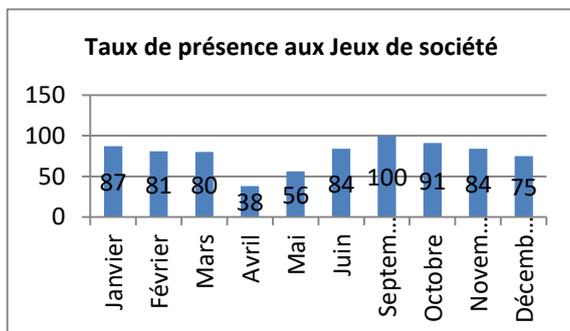
Nombre d'inscrits en moyenne : **8**

Participation moyenne : **78%**

Jours d'activités : **25**

Heures d'activités en 2017 : **50h**

6.3.5 Jeux de société



Nombre de places : **8**

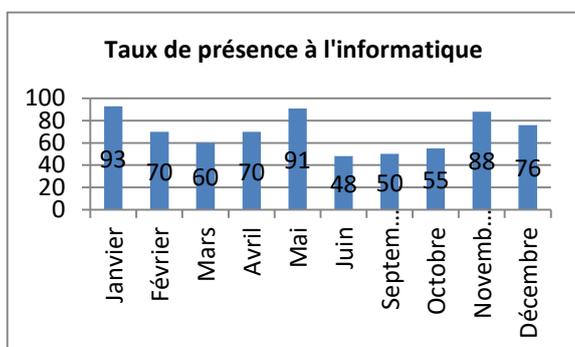
Nombre d'inscrits en moyenne : **8**

Participation moyenne : **78%**

Jours d'activités : **34**

Heures d'activités en 2017 : **68h**

6.3.6 Informatique



Nombre de places : **10**

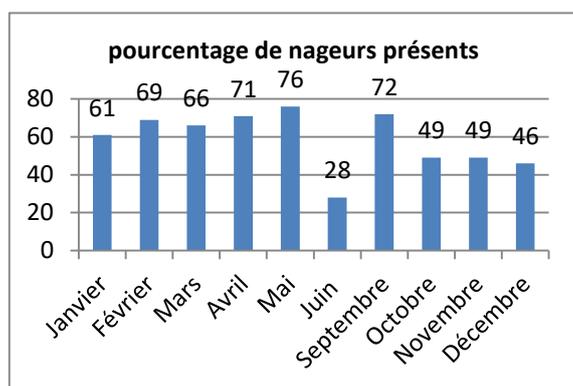
Nombre d'inscrits en moyenne : **8**

Participation moyenne : **70%**

Jours d'activités : **33**

Heures d'activités en 2017 : **66h**

6.3.7 Ecole de natation



Nombre de places : ...

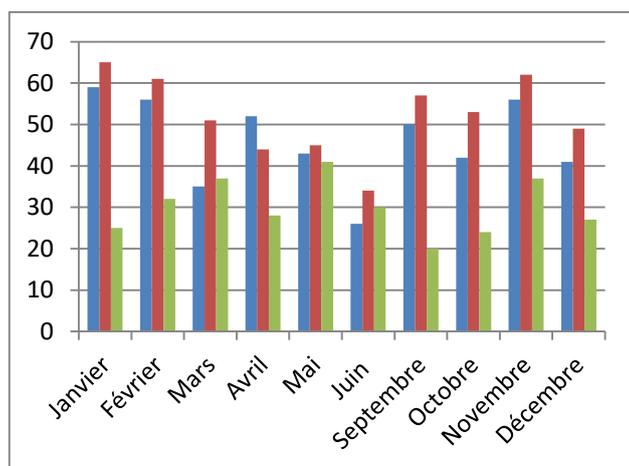
Nombre d'inscrits en moyenne : **104**

Participation moyenne : **58.7%**

Jours d'activités : **48**

Heures d'activités en 2017 : **106h**

6.3.8 Ecole des devoirs



Nombre de places : **45**

Nombre d'inscrits en moyenne : **47**

Participation moyenne : **43%**

Jours d'activités : **139**

Heures d'activités en 2017 : **347h30**